Bordereau attestant l'exactitude des informations - CARCASSONNE - 1101 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 24/07/2026 - 2854 - 2014 B 00406 - 808 130 967 - 1,2,3 SOLEIL

Greffe du tribunal de commerce de CARCASSONNE
34 rue de Strasbourg 11890 CARCASSONNE CEDEX 9
09:00 - 12:00, 14:00 - 16:00
Téléphone : 04.68.11.27.30
www.greffe-tc-carcassonne.fr - www.infogreffe.fr

SC/2014 B 00406
1,2,3 SOLEIL
1 PLACE DES MARRONNIERS
11190 LUC-SUR-AUDE

Nos références : SC/2014 B 00406

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : 1,2,3 SOLEIL

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

PLACE DES MARRONNIERS
11190 LUC-SUR-AUDE

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 808130967 R.C.S Carcassonne

Le greffier soussigné constate le 24/07/2026 le dépôt, enregistré sous le numéro 2026/2854, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2025

Récépissé délivré le 24/07/2026
Le greffier
Sophie MAUREL

TRIBUNAL DE COMMERCE CARCASSONNE

Papier issu de forêts gérées durablement FSC - Doc. D-cert-1310

un deux trois soleil
1 place des Marronniers
11190, Luc Sur Aude
France

Procès verbal de l'assemblée générale Ordinaire des actionnaires du 30 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi trente juin à 09h30,

Les associés de la société un deux trois soleil, SAS au capital social de euros, dont le siège social est situé 1 place des Marronniers, 11190 Luc Sur Aude, immatriculée au R.C.S de Luc-Sur-Aude sous le numéro 808130967 (la « **Société** »), se sont réunis au siège social sur convocation du Président pour se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Résolutions à caractère ordinaire
 - Approbation des comptes
 - Affectation du résultat
 - Élection des membres du Conseil de gestion
 - Approbation des propositions dans le rapport moral
 - Pouvoirs
- Questions diverses

Georges Mounier, préside l'Assemblée générale. Emma BIND est désigné Secrétaire de séance.

Le Président met à la disposition des associés :

- Rapport Moral Exercice 2025 123 Soleil
- 1,2,3 Soleil Plaquette Comptes 31 12 2025
- Texte Des Résolutions Ag Exercice 2025
- Rapport De Gestion Ag Exercice 2025

La feuille de présence est émargée par l'ensemble des associés présents ou représentés.

Les associés présents ou représentés représentant 758 voix sur les 2369 voix attachées aux actions composant le capital social,
réparties de la manière suivante :

- 1 présents physiquement pour un total de 1 voix
- 53 votants électroniques pour un total de 677 voix
- 3 délégations de pouvoir pour un total de 80 voix

le Président constate que l'Assemblée générale réunit le quorum imposé par les statuts (soit au moins 20.0% des voix sur première convocation) pour statuer sur l'ensemble des résolutions mises à l'ordre du jour.

Le Commissaire aux comptes de la Société, dument convoqué, est présent.

Après divers échanges sur les résolutions proposées, il est procédé au vote des résolutions :

Résolutions à caractère ordinaire

PREMIÈRE RÉSOLUTION - Approbation des comptes

L'assemblée des associés approuve le rapport de gestion de la présidence/gérance et les comptes de l'exercice clos le 31.12.25, et donne à la présidence/gérance quitus de sa gestion.

	Pour	Contre	No Votes
Votes électroniques	677	0	0
Votes physiques	1	0	0
Pouvoirs	80		
Totaux	758	0	0
La résolution a été adoptée			

DEUXIÈME RÉSOLUTION - Affectation du résultat

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.
Le résultat de l'exercice 2025 est affecté comme suit :
Versement d'un dividende de 5 Euros par action et affectation de 198 € à la réserve légale.
L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle les distributions de dividende des années précédentes :

- Exercice clos le 30 Juin 2023 : 5 € par action.
- Exercice clos le 30 Juin 2024 : 5 € par action.
- Exercice clos le 30 Juin 2025 : 5 € par action.

	Pour	Contre	No Votes
Votes électroniques	677	0	0
Votes physiques	1	0	0
Pouvoirs	80		
Totaux	758	0	0
La résolution a été adoptée			

TROISIÈME RÉSOLUTION - Élection des membres du Conseil de gestion

La SAS 123 Soleil est gérée et administrée par un Conseil de gestion composé par des personnes physiques ou morales, associées ou non associées, élues lors de l'Assemblée générale à la majorité simple.
Ce conseil de gestion comprend au minimum deux membres et au maximum 12 membres. Le mandat des membres est de deux ans, renouvelable.

Les membres qui ont vu leur mandat renouvelé lors de l'AG de l'exercice 2025, continuent leur mandat jusqu'à juillet 2027.
M. Gérard Chauvet
M. Georges Mounier
M. Eric Ciappara
M. Benoit Praderie
M. Jérôme Labourot

M. Jean Claude Pons et M. Hannes Jaezoch sollicitent le renouvellement de leur mandat. Le Conseil de Gestion propose la candidature de M. Jérôme Labourot pour son élection lors de cette Assemblée Générale.

Les membres du Conseil de Gestion souhaitent faire appel à candidature pour de nouveaux membres.

	Pour	Contre	No Votes
Votes électroniques	665	0	12
Votes physiques	1	0	0
Pouvoirs	80		
Totaux	746	0	12
La résolution a été adoptée			

QUATRIÈME RÉSOLUTION - Approbation des propositions dans le rapport moral

L'assemblée des associés approuve le rapport moral du Conseil de gestion pour l'année 2025.

	Pour	Contre	No Votes
Votes électroniques	677	0	0
Votes physiques	1	0	0
Pouvoirs	80		
Totaux	758	0	0
La résolution a été adoptée			

CINQUIÈME RÉSOLUTION - Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au Président pour effectuer ou faire effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

	Pour	Contre	No Votes
Votes électroniques	675	0	2
Votes physiques	1	0	0
Pouvoirs	80		
Totaux	756	0	2
La résolution a été adoptée			

Les signataires:

Georges Mounier
Président

Emma BIND
Secrétaire de séance

Cabinet François CORRONS - Société d'Expertise Comptable

2, Rue des Pourpiers 11000 CARCASSONNE - Tél : 04 68 71 35 28
21, Promenade du Tivoli 11300 LIMOUX - Tél : 04 68 31 43 90
cabinet.corrons@corrons.experts-comptables.fr

SAS 1.2.3 SOLEIL SAS

Place des Marronniers

11190 LUC SUR AUDE

Exercice clos le : 31 décembre 2025

APE : 3511Z SIRET : 80813096700033

Intercalaire plaquette

BILAN ACTIF

SOL2 - SAS 1.2.3 SOLEIL SAS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement	9 483,49	9 483,49				
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement	7 000,00	7 000,00				
Concessions, brevets, licences,						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				72,12		73,89
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...	27 245,00	27 245,00				
Autres immobilisations corporelles	303 233,93	97 396,44	205 837,49		217 966,84	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				7,26		7,02
Participations	19 717,00		19 717,00		19 817,00	
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés	1 015,00		1 015,00		900,00	
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	**367 694,42**	**141 124,93**	**226 569,49**	**79,38**	**238 683,84**	**80,92**
Stocks et en-cours				0,48		0,45
Mat. premières, autres approv.						
En-cours de production						
Produits finis	1 373,00		1 373,00		1 338,00	
Marchandises						
Avances et acomptes versés /cdes						
Créances (2)				0,68		0,56
Créances Clients et comptes ratt.						
Autres créances	1 943,16		1 943,16		1 653,60	
Charges constatées d'avance	3 559,37		3 559,37		3 324,29	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement				10,77		3,39
Actions propres						
Autres titres	30 750,00		30 750,00		10 000,00	
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	21 211,52		21 211,52	7,43	39 975,15	13,55
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	**58 837,05**		**58 837,05**	**20,62**	**56 291,04**	**19,08**
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	**426 531,47**	**141 124,93**	**285 406,54**	**100**	**294 974,88**	**100**

BILAN PASSIF

SOL2 - SAS 1.2.3 SOLEIL SAS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 236 900,00)	236 900,00	83,00	237 400,00	80,48
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		1,92		1,86
Réserve légale	5 478,89		5 478,89	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	33 422,32	11,71	39 405,95	13,36
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 951,73	1,38	5 836,72	1,98
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**279 752,94**	**98,02**	**288 121,56**	**97,68**
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			31,19	0,01
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	4 919,14	1,72	5 754,67	1,95
Dettes fiscales et sociales	697,00	0,24	1 030,00	0,35
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	37,46	0,01	37,46	0,01
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (1) (III)	**5 653,60**	**1,98**	**6 853,32**	**2,32**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	**285 406,54**	**100**	**294 974,88**	**100**

(1) Dont à moins d'un an *5 653,60*

COMPTE DE RÉSULTAT

SOL2 - SAS 1.2.3 SOLEIL SAS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	22,17	95,82	-73,65	-76,86
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**22,17**	**95,82**	**-73,65**	**-76,86**
2-RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	**1 046,33**	**-95,82**	**1 142,15**	
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**4 648,73**	**6 866,72**	**-2 217,99**	**-32,30**
Produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles (VIII)				
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	697,00	1 030,00	-333,00	-32,33
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	**32 109,20**	**30 943,30**	**1 165,90**	**3,77**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**28 157,47**	**25 106,58**	**3 050,89**	**12,15**
BÉNÉFICE OU PERTE	**3 951,73**	**5 836,72**	**-1 884,99**	**-32,30**

Intercalaire plaquette

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

SOL2 - SAS 1.2.3 SOLEIL SAS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Capital (dont versé : 236 900,00)	236 900,00	237 400,00	-500,00	-0,21
1013000000 capital souscrit non appelé	*236 900,00*	*237 400,00*	*-500,00*	*-0,21*
Réserves				
Réserve légale	5 478,89	5 478,89		
1061000000 réserve légale	*5 478,89*	*5 478,89*		
Report à nouveau	33 422,32	39 405,95	-5 983,63	-15,18
1100000000 report à nouveau crédit	*33 422,32*	*39 405,95*	*-5 983,63*	*-15,18*
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 951,73	5 836,72	-1 884,99	-32,30
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**279 752,94**	**288 121,56**	**-8 368,62**	**-2,90**
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		31,19	-31,19	-100,00
5186000000 agios à payer		*31,19*	*-31,19*	*-100,00*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 919,14	5 754,67	-835,53	-14,52
Dettes fiscales et sociales	697,00	1 030,00	-333,00	-32,33
4440000000 etat impot/benefices	*697,00*	*1 030,00*	*-333,00*	*-32,33*
Autres dettes	37,46	37,46		
4557000000 comptes courants associés	*37,46*	*37,46*		
TOTAL DES DETTES (1) (III)	**5 653,60**	**6 853,32**	**-1 199,72**	**-17,51**
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	**285 406,54**	**294 974,88**	**-9 568,34**	**-3,24**
(1) Dont à moins d'un an	*5 653,60*			

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SOL2 - SAS 1.2.3 SOLEIL SAS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
2-RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	**1 046,33**	**-95,82**	**1 142,15**	
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**4 648,73**	**6 866,72**	**-2 217,99**	**-32,30**
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Impôts sur les bénéfices (X)	- 697,00	1 030,00	-333,00	-32,33
6950000000 impôts sur bénéfices	*697,00*	*1 030,00*	*-333,00*	*-32,33*
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	**32 109,20**	**30 943,30**	**1 165,90**	**3,77**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**28 157,47**	**25 106,58**	**3 050,89**	**12,15**
BÉNÉFICE OU PERTE	**3 951,73**	**5 836,72**	**-1 884,99**	**-32,30**

SOMMAIRE ANNEXE

SOL2 - SAS 1.2.3 SOLEIL SAS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Choix
Faits caractéristiques	**Produite**
Règles et méthodes comptables (831-1, 831-2, 831-3, 831-4)	**Produite**
Tableau des immobilisations (832-1, 832-2)	**Produite**
Tableau des amortissements (832-1, 832-2)	**Produite**
Locations (836-3)	**Produite**
Etat des échéances des créances (832-9)	**Produite**
Comptes de régularisation actif (832-10, 832-19)	**Produite**
Etat des échéances des dettes (832-15)	**Produite**
Comptes de régularisation passif (832-17, 832-19)	**Produite**
Engagements (836-1)	**Produite**
Dettes garanties par des sûretés réelles (832-16)	**Produite**

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements des biens décomposables

L'entité n'est pas concernée aucune immobilisation décomposable n'a été identifié.

Traitement des composants de 2nd catégorie, dépenses pluri-annuelles de gros entretien ou grande révision

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Évaluation des titres des sociétés

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Détermination des stocks

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les interêts sont toujours exclus.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Traitement des amortissements

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

SUBVENTIONS

Traitement des subventions

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SOL2 - SAS 1.2.3 SOLEIL SAS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	16 483,49		
TOTAL	**16 483,49**		
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	27 245,00		
Installations générales, agencements et aménagements divers	303 233,93		
TOTAL	**330 478,93**		
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières	20 717,00		115,00
TOTAL	**20 717,00**		**115,00**
TOTAL GENERAL	**367 679,42**		**115,00**

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SOL2 - SAS 1.2.3 SOLEIL SAS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et développ.			16 483,49			16 483,49
TOTAL			**16 483,49**			**16 483,49**
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., mat. et out. industriels			27 245,00			27 245,00
Inst. générales, agencts divers			85 267,09	12 129,35		97 396,44
TOTAL			**112 512,09**	**12 129,35**		**124 641,44**
TOTAL GENERAL			**128 995,58**	**12 129,35**		**141 124,93**

ETAT DES CRÉANCES

SOL2 - SAS 1.2.3 SOLEIL SAS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif circulant			
Taxe sur la valeur ajoutée	1 943,16	1 943,16	
Charges constatées d'avance	3 559,37	3 559,37	
TOTAL	**5 502,53**	**5 502,53**	

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SOL2 - SAS 1.2.3 SOLEIL SAS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	4 919,14	4 919,14		
Impôts sur les bénéfices	697,00	697,00		
Groupes et associés (2)	37,46	37,46		
TOTAL	**5 653,60**	**5 653,60**		

ENGAGEMENTS

SOL2 - SAS 1.2.3 SOLEIL SAS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ENGAGEMENTS DONNÉS						
	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant

ENGAGEMENTS REÇUS						
	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant

IMPRIMES FISCAUX

② COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 1.2.3 SOLEIL SAS — Néant ☐ *

Exercice N clos le 31/12/2025

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	
	Production vendue	biens			215		214	31 005
		services *			217		218	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	35
	Production immobilisée*						224	
	Subventions d'exploitation reçues						226	
	Autres produits						230	1
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	31 041
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stocks (marchandises)*						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :.....)					242	12 924
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE *			243	2 192)	244	2 385
	Rémunérations du personnel*						250	
	Cotisations sociales	(	dont cotisation personnelle de l'exploitant		380	)	252	
	Dotations aux amortissements*	(	dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI		255	)	254	12 129
	Dotations aux dépréciations						256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260			
	Total des charges d'exploitation (II)						264	27 438
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	3 602
Produits financiers (III)			280	1 069		**Charges financières (V)**	294	22
Produits exceptionnels (IV)							290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				347		300	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				348			
Impôt sur les bénéfices* (VII)							306	697
2- BÉNÉFICES OU PERTES :	**Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)**						310	3 952

B- RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2 — 312 — 3 952 — 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316		
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318		
	Provisions non déductibles*					322		
	Impôts et taxes non déductibles*	(cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324	697	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles *(44 sexies)*	986		ZFU -TE *(44. octies A)*	987		342	
	France Ruralités Revitalisation FRR *(44 quindecies A)*	181		JEI *(44. sexies A)*	989			
	ZRD *(44 terdecies)*	127		ZRR *(44. quindecies)*	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser *(44 duodecies)*	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	ZFANG *(44 quaterdecies)*	345						
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346		350
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648		
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641		
		Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				990		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)				649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	4 649	354
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col.1	Déficit col.2	370	4 649	372

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

4 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 1.2.3 SOLEIL SAS

Néant ☐*

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter	
Déficits imputés				983	
Déficits reportables				984	
Déficits de l'exercice				860	
Total des déficits restant à reporter				870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Montant de la TVA collectée			374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	1 828
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social		690
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social		691
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692	
Revenu brut social (si le montant est positif)		693

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

(6) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DGFiP N° 2033-F-SD 2026

1/1 (1)

N° de dépôt

Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

SIREN 808130967

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS I.2.3 SOLEIL SAS

ADRESSE (voie) Place des Marronniers

CODE POSTAL 11190 VILLE LUC SUR AUDE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	50
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	2319
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	2	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	2369

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M | Nom de famille MOUNIER/Pour actionnaires indi | Prénom(s) GEORGES

Nom d'usage | % de détention 97,8894 | Nb de parts ou actions 2 319,00

Naissance : Date 24/02/1950 | N° Département 99 | Commune BERGHEM | Pays Pays-Bas

Adresse : N° | Voie Place des Marronniers

Code postal 11190 | Commune LUC SUR AUDE | Pays France

Titre (2) | Nom de famille | Prénom(s)

Nom d'usage | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA